

VILLE DE SPA

La Ville de SPA lance un appel public en vue de recruter **un(e) directeur(trice) des ressources humaines (A1)** et de constituer une réserve de recrutement.

Tâches principales :

- Mise en place, puis gestion, d'un service RH commun à la Ville et au CPAS.
- Contrôle de la conformité des processus de recrutement, de formation, d'évaluation, de gestion de la carrière et administrative des dossiers du personnel ;
- Développement d'un plan de formation et d'une culture de l'évaluation,
- Centralisation de la gestion de l'ensemble des agents communaux,
- Accompagnement des équipes dans le redéploiement à venir,
- Renforcement du bien-être au travail en règle générale et spécialement dans le cadre du redéploiement,
- Accompagnement dans l'évolution des méthodes et outils de travail (IA et autres),
- Développement de la stratégie relative à la gestion dynamique du personnel et de ses compétences,
- ...

Conditions d'accès à l'emploi :

- Être belge ou citoyen de l'Union européenne
- Être d'une conduite répondant aux exigences de la fonction
- Justifier de la possession des aptitudes physiques exigées pour la fonction à exercer
- Être porteur d'un **master en RH ou équivalent**
ou bien disposer d'un autre master avec au moins **5 ans d'expérience utile pertinente** ;
- Réussir un examen dont le programme suit :
 - a. épreuve écrite portant sur les connaissances et compétences prioritaires requises pour un poste de DRH. Minimum requis : 6/10.
 - b. épreuve consistant en un entretien sur des questions d'ordre général et de motivation en présence du jury. Minimum requis : 6/10

L'épreuve écrite se déroulera le **mercredi 2 décembre 2026**.

Contrat :

- le régime juridique : contractuel CDI ;
- rémunération : échelle barémique A1. Salaire min. net/mois temps plein: 2.834,59€ (isolé avec 5 ans d'ancienneté). Contacter le service du personnel (087/79.53.83) pour obtenir une simulation de salaire personnalisée ;
- ancienneté valorisable sous certaines conditions ;
- 38h00/semaine avec horaire flottant, récupération des heures supplémentaires.
- Entrée en fonction : dès que possible.

Modalités :

Les candidatures accompagnées des documents justificatifs (extrait de casier judiciaire daté de moins de trois mois ainsi que copie du diplôme exigé), devront parvenir à **M. le Bourgmestre de Spa - rue de l'Hôtel de Ville 44 – 4900 SPA (ou via l'adresse nadege.charlier@villedespa.be avant le 19 novembre 2026 à 12 heures dernier délai. Seules les candidatures complètes seront prises en considération.**

Le profil de fonction sera communiqué sur simple demande au Service du Personnel
(Tel : 087/79.53.86 – nadege.charlier@villedespa.be)

Spa, le 28 octobre 2026

Par le Collège

La Directrice générale ff,
(s) V. SCHMITZ

Le Bourgmestre,
(s) N. TEFNIN